



Nancy Chahwan Dirigeante principale des ressources humaines

Le 25 février 2020,

Sujet: Mise à jour COVID-19

Je vous écris au sujet des communications aux employés concernant l'évolution de la situation en lien avec le nouveau coronavirus de 2019 (2019-nCoV).

Au moment de la rédaction du présent message, un cas de nouveau coronavirus a été identifié au Canada. Un deuxième cas présumé a été identifié le 27 janvier. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a travaillé en étroite collaboration avec ses collègues de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) pour se tenir au courant de la situation afin de surveiller et d'informer de manière appropriée. Tout conseil ou directive que Chers collègues,

Dans le présent message, qui fait suite au message précédent du 28 janvier à propos des communications aux employés sur l'évolution de la situation de la nouvelle maladie à coronavirus (COVID-19), nous vous demandons d'examiner votre état de préparation organisationnel, si la situation continue d'évoluer.

Depuis notre dernier message, le gouvernement du Canada s'est mobilisé pour aider les Canadiens à l'étranger par rapport aux efforts de rapatriement.

Dans le cadre de notre état de préparation global, nous devons également mettre l'accent sur les étapes à suivre en cas d'aggravation de la situation au Canada. Le dialogue est essentiel afin d'assurer l'application de mesures uniformes et d'une approche pangouvernementale. Nous encourageons donc les ministères à s'assurer que leurs plans de continuité des activités (PCA) sont à jour. Vous trouverez [les procédures obligatoires relatives aux PCA](#) sur le réseau GCPedia.gc.ca (accessible uniquement sur le réseau du gouvernement du Canada). Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec [le bureau d'aide des PCA à Sécurité publique](#) ou obtenir une [orientation technique pour les PCA](#).

À titre de pratique exemplaire, il est recommandé que les administrateurs généraux aient un « dossier de préparation » (ou fichier électronique) qui comprend les éléments suivants :

- des PCA ou des plans en cas de pandémie à jour, selon le cas de votre organisation;
- les listes de personnes-ressources à jour (courriel et arbres de rappel) pour les fonctionnaires ministériels et partenaires clés;
- les renseignements importants à propos des activités qui peuvent être essentiels pour assurer la continuité des activités, y compris les activités lors de déplacements ou hors du lieu de travail.

Nous vous recommandons de mettre à l'essai vos PCA dans différents scénarios possibles comme, par exemple des taux d'absence du personnel de 10, 30 ou 50 % ou une propagation confinée à une zone géographique, entre autres. La continuité des activités devrait comprendre les services de première ligne et les services essentiels aux Canadiens au pays et à l'étranger, en plus de l'offre d'une capacité de pointe à d'autres organismes, car vous pourriez être appelés à les aider.

Les conseils scientifiques sont au premier plan des avis de santé au travail à l'intention des employés fédéraux que le Programme de santé professionnelle des fonctionnaires fédéraux de Santé Canada a émis. Vous trouverez des renseignements sur le COVID-19 dans [GCintranet](#) (accessible uniquement sur le réseau du gouvernement du Canada). Les employés peuvent consulter les lignes directrices, qui sont mises à jour au besoin. Ils peuvent également consulter le site Web du gouvernement du Canada sur le COVID-19, à Canada.ca/coronavirus. Nous avons communiqué ces conseils aux collectivités des relations de travail et de la santé et sécurité au travail et à des employeurs distincts, lors des séances d'information tenues le 12 février. Nous avons tenu une séance d'information technique semblable avec des agents négociateurs le 13 février.

Comme vous le savez peut-être, le Centre des opérations du gouvernement envoie des mises à jour situationnelles quotidiennes qui comprennent des renseignements à jour. D'un point de vue d'employeur, nous continuerons de surveiller et de communiquer les renseignements, au besoin.

Nancy Chahwan

Dirigeante principale des ressources humaines
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada / Gouvernement du Canada